

Séance
ordinaire du
18 janvier
2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU DIX-HUITIÈME (18^e) JOUR
DU MOIS DE JANVIER DEUX-MIL-VINGT ET UN (2021) À COMPTER DE 20 H
À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos et les conseillers y assistent par vidéoconférence comme permis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Est également présent monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

21.01.01

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

21.01.02

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 à 20 h et des procès-verbaux des séances extraordinaires du 14 décembre 2020 à 19 h 20, 19 h 35 et 19 h 40.
4. Adoption du bordereau des comptes à payer de la Ville de Mont-Joli :
 - ↪ Comptes réguliers : 669 886.02 \$
 - ↪ Comptes préautorisés : 1 899 453.81\$

ADMINISTRATION

5. Motion de félicitations aux membres du comité financement pour l'amphithéâtre Desjardins.
6. Autorisation du dépôt d'un projet pour l'obtention d'une demande d'aide financière à la Fondation GDG – projet Coup de balai.

FINANCES

7. Adoption du règlement 2020-1446 adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2021.
8. Autorisation de versement de dons.
9. Renouvellement des frais d'affiliation au réseau les Arts et la Ville.
10. Dépôt et acceptation des prévisions budgétaires 2021 de l'Office d'Habitation (OH) de la Mitis- secteur Mont-Joli.
11. Renouvellement d'adhésion à l'Association des communicateurs municipaux du Québec.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

12. Ratification d'affichage d'un poste de préposé aqueduc et égouts au service des travaux publics.
13. Ratification d'affichage d'un poste d'inspecteur (trice) en bâtiment.
14. Ratification d'embauche du personnel d'entretien d'une patinoire extérieure.
15. Autorisation d'embauche d'une responsable aquatique.
16. Autorisation d'inscription à deux formations pour la greffière.

LOISIRS

17. Autorisation de renouvellement de l'affiliation avec la Croix-Rouge.
18. Ratification de l'entente pour l'entretien de la piste de ski de fond.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. Autorisation de renouvellement de l'entente avec la Société protectrice des animaux du littoral pour le service de cueillette, de contrôle, protection et disposition des animaux domestiques pour la période du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022.
20. Ratification d'embauche de pompiers à l'essai.
21. Autorisation de renouvellement d'adhésion à l'Association des Chefs en sécurité incendie du Québec.
22. Autorisation de versement de l'aide financière pour le service des brigadiers scolaires.
23. Autorisation d'adhésion à l'Association de sécurité civile du Québec.
24. Autorisation d'embauche d'un pompier à l'essai.

URBANISME

25. Ratification de mandat à Urba-Solution.
26. Dépôt du procès-verbal de la réunion du jeudi 14 janvier 2021 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).
27. Autorisation de mandat à la firme LGP Stratégies immobilières.
28. Autorisation de la liste des travaux selon le règlement 2009-1216 sur les PIIA – Caisse des Mutuellistes – 1600, boulevard Jacques-Cartier.

AFFAIRES NOUVELLES

29. Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.
30. Message de sympathie - décès de madame Raymonde Verreault, première femme à avoir occupé le poste de Juge en chef d'une cour au Québec.

31. Période de questions.

32. Clôture et levée de l'assemblée.

21.01.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020 À 20 H ET DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 14 DÉCEMBRE 2020 À 19 H 20, 19 H 35 ET 19H 40

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020 à 20 h et des procès-verbaux des séances extraordinaires du 14 décembre 2020 à 19 h 20, 19 h 35 et 19 h 40 ;

CONSIDÉRANT QUE, de ce fait, la greffière est dispensée d'en faire lecture en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes* ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter lesdits procès-verbaux ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 7 décembre 2020 à 20 h en sa forme et teneur ;

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 14 décembre 2020 à 19 h 20 en sa forme et teneur ;

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 14 décembre 2020 à 19 h 35 en sa forme et teneur ;

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 14 décembre 2020 à 19 h 40 en sa forme et teneur.

21.01.04

ADOPTION DU BORDEREAU DES COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité :

- ↳ que le conseil municipal autorise le paiement des comptes réguliers de la Ville de Mont-Joli au montant de 669 886.02 \$;
- ↳ et que le conseil ratifie le paiement des comptes préautorisés au montant de 1 899 453.81\$.

ADMINISTRATION

21.01.05

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX MEMBRES DU COMITÉ FINANCEMENT POUR L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli avait mis en place un comité de financement pour l'Amphithéâtre Desjardins ;

CONSIDÉRANT QUE la mission de ce comité était la préparation d'un plan de sollicitation auprès des acteurs du milieu des affaires mont-jolien ;

CONSIDÉRANT QUE le comité a réussi à amasser une somme de 635 000 \$ sous diverses formes de partenariat avec des entreprises du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE l'excellent travail du comité a été garant de cette réussite malgré le contexte économique plutôt difficile en raison de la pandémie ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte une motion de félicitations à l'endroit des membres du comité financement composé de Madame Josée Lévesque et de messieurs Yannick Richard, Vallier April, Claude Morissette, Alain Thibeault, Jean-Pierre Labonté et de Martin Soucy.

21.01.06 AUTORISATION DU DÉPÔT D'UN PROJET POUR L'OBTENTION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION GDG – PROJET COUP DE BALAI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le dépôt d'un projet pour l'obtention d'une aide financière de 5 000 \$ auprès de la *Fondation GDG – Projet Coup de Balai* afin de nettoyer des secteurs de la Ville de Mont-Joli. Les personnes autorisées à préparer et à participer à ce projet sont messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint.

FINANCES

21.01.07 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-1446 ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 2020-1446 adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2021.

Le règlement porte sur la variété de taux de la taxe foncière générale, la taxe de secteur, le taux de la taxe spéciale pour différents règlements d'emprunts, le tarif pour le service d'aqueduc et d'égouts, le tarif pour l'enlèvement, le transport et la disposition des matières résiduelles et recyclables, tarif pour les fosses septiques et les puisards, le tarif pour l'inspection et le ramonage des cheminées, le tarif des services municipaux, le rôle général de perception, les propriétaires d'immeubles, la taxe imposée aux propriétaires d'immeubles, les propriétaires tenus aux paiements, les résidences louées ou à logements multiples, les intérêts sur arrérages, l'émission des reçus, l'affectation du produit des différentes taxes au paiement des dépenses prévues aux prévisions budgétaires, le mode de paiement des différentes taxes et tarifs, transferts budgétaires et les pénalités prévues au règlement.

Outre le coût de préparation du règlement, ce dernier n'entraîne aucuns frais additionnels pour le contribuable.

Il n'y a pas eu de modification au règlement entre son dépôt et son adoption.

21.01.08 AUTORISATION DE VERSEMENT DE DONS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons suivants :

| Organisme | Objet | Don |
|--|--------------------|------------|
| Club de patinage artistique | financement annuel | 6 870 \$ |
| Hockey mineur | financement annuel | 11 100 \$ |
| Club de patinage de vitesse | financement annuel | 2 805 \$ |
| Club de natation Les Espadons-Paraxion | financement annuel | 4 979 \$ |

21.01.09 RENOUELEMENT DES FRAIS D’AFFILIATION AU RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement des frais d'affiliation au réseau les Arts et la Ville pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, et ce, au montant de 220 \$. Cette dépense est prévue au budget de la Ville.

21.01.10 DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 DE L'OFFICE D'HABITATION (OH) DE LA MITIS- SECTEUR MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Habitation du Québec (SHQ) a produit le rapport d'approbation pour les prévisions budgétaires pour l'année 2021 de l'Office d'habitation (OH) de La Mitis ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter lesdites prévisions budgétaires approuvées ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte de contribuer au déficit anticipé 2021 de l'OH de La Mitis-secteur Mont-Joli représentant un montant de 88 615 \$ pour la Ville de Mont-Joli pour les numéros de l'ensemble immobilier suivants : 1242, 1419, 1836, 2853 et 3292.

21.01.11 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à l'Association des communicateurs municipaux du Québec, et ce au coût de 250\$ plus les taxes.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

21.01.12 RATIFICATION D'AFFICHAGE D'UN POSTE DE PRÉPOSÉ AQUEDUC ET ÉGOUTS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'affichage interne et externe d'un poste de préposé aqueduc et égouts au service des travaux publics.

21.01.13 RATIFICATION D'AFFICHAGE D'UN POSTE D'INSPECTEUR (TRICE) EN BÂTIMENT

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'affichage interne et externe d'un poste d'inspecteur (trice) en bâtiment.

21.01.14 RATIFICATION D'EMBAUCHE DU PERSONNEL D'ENTRETIEN D'UNE PATINOIRE EXTÉRIEURE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli met à la disposition de la population un anneau de glace situé sur la rue Ross ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un (1) préposé à l'entretien de cette patinoire ;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Marie-Hélène Gauthier, directrice du service des ressources humaines et de l'urbanisme ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité de ratifier l'embauche de monsieur Benjamin Audet à un poste de contractuel à l'entretien de l'anneau de glace ;

Son contrat sera pour une période d'environ douze (12) semaines, soit du 23 décembre 2020 au 12 mars 2021 au taux horaire de 16 \$ plus les avantages. Le nombre d'heures est variable et advenant que des mesures soient données par la Santé publique ordonnant la fermeture des activités extérieures, le contrat d'embauche sera à ce moment-là résilié.

21.01.15 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UNE RESPONSABLE AQUATIQUE

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable aquatique est à pouvoir ;

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable aquatique a été affiché comme requis à la convention collective ;

CONSIDÉRANT QUE le service des ressources humaines a reçu une candidature correspondant aux exigences du poste soit celle de madame Noémie Richard ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'attribution du poste à madame Noémie Richard selon les conditions inscrites à la convention collective. Madame Richard entrera en fonction lors de la réouverture de la piscine.

21.01.16 AUTORISATION D'INSCRIPTION À DEUX FORMATIONS POUR LA GREFFIÈRE

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la greffière, madame Kathleen Bossé, à suivre deux formations web données par la Corporation des officiers municipaux du Québec intitulées « Comment concilier concurrence dans le marché et recherche de qualité dans vos documents d'appels d'offres », qui aura lieu le 19 janvier au coût de 195 \$ plus les taxes et « Présider une élection », qui aura lieu le 26 février prochain, et ce, au coût de 395 \$ plus les taxes.

LOISIRS

21.01.17 AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DE L'AFFILIATION AVEC LA CROIX ROUGE

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement du renouvellement de l'affiliation avec la Croix-Rouge, et ce, au montant de 150 \$ plus les taxes.

21.01.18 RATIFICATION DE L'ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DE LA PISTE DE SKI DE FOND

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'entente prise entre la Ville de Mont-Joli et messieurs Yvan Bond et Olivier Harton pour l'entretien de la piste de ski de fond, et ce, au montant de 2 000 \$.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

21.01.19 AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DU LITTORAL POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE, DE CONTRÔLE, PROTECTION ET DISPOSITION DES ANIMAUX DOMESTIQUES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} FÉVRIER 2021 AU 31 JANVIER 2022

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement du contrat avec la Société protectrice des animaux du littoral, et ce, au montant de 18 480,04 \$ plus les taxes pour la période du 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022.

21.01.20 RATIFICATION D'EMBAUCHE DE POMPIERS À L'ESSAI

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'embauche de madame Julie Bernier et de messieurs Ulysse Proulx, Jacky Huest et Alex Bélanger à titre de pompiers à l'essai suite à la réussite de leur formation de pompier 1 section 1. Ils sont entrés en fonction le 17 décembre 2020 et seront assujettis à une période de probation d'un an tel qu'inscrit à la convention collective.

21.01.21 AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de monsieur Robert Roger, directeur du service incendie, à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour 2021 au montant de 275,40 \$ plus les taxes.

21.01.22 AUTORISATION DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DES BRIGADIERS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de soutenir le service de brigadiers scolaires dans le but d'assurer une meilleure sécurité pour les enfants qui fréquentent les écoles primaires Norjoli et des Alizés ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité de verser le montant de 19 175 \$ à la Maison des jeunes de Mont-Joli à titre de contribution de la Ville de Mont-Joli au fonctionnement du service de brigadiers scolaires pour l'exercice complet de 2021. Rappelons que la Maison des jeunes de Mont-Joli agit à titre de gestionnaire de ce service.

21.01.23 AUTORISATION D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DE SÉCURITÉ CIVILE DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'adhésion de la Ville de Mont-Joli à l'Association de sécurité civile du Québec pour l'année 2021. Cette adhésion est sans frais.

21.01.24 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN POMPIER À L'ESSAI

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'embauche de monsieur Sébastien Richard à titre de pompier à l'essai. Monsieur Richard entrera en fonction le 19 janvier 2021 et sera assujéti à une période de probation d'un an tel qu'inscrit à la convention collective.

URBANISME

21.01.25 RATIFICATION DE MANDAT À URBA-SOLUTION

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l'octroi d'un mandat à la firme Urba-Solution afin d'effectuer un remplacement temporaire du poste d'inspecteur en bâtiment, et ce, pour un tarif horaire de 75 \$.

Par la même résolution, le conseil municipal autorise la ressource désignée par Urba Solution pour le remplacement à émettre les permis ainsi que tout autre document nécessaire à l'exercice de la fonction jusqu'à l'entrée en poste d'une nouvelle ressource.

21.01.26 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU JEUDI 14 JANVIER 2021 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Mont-Joli a tenu une rencontre le jeudi 14 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter le dépôt du procès-verbal de ladite rencontre ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion jeudi 14 janvier 2021 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dont les faits saillants sont :

- Une demande de dérogation mineure.
- Une demande PIIA.

21.01.27 AUTORISATION DE MANDAT À LA FIRME LGP STRATÉGIES IMMOBILIÈRES

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'octroi d'un mandat à la firme LGP Stratégies immobilières pour la bonification de la réglementation d'urbanisme dans le parc Industriel Pierre-De-Bané, et ce pour un montant de 6 000 \$ plus les taxes.

21.01.28 AUTORISATION DE LA LISTE DES TRAVAUX SELON LE RÈGLEMENT 2009-1216 SUR LES PIIA – CAISSE DES MUTUELLISTES – 1600, BOULEVARD JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont déposé une demande de permis pour le remplacement du visuel des enseignes;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les dispositions du Règlement sur les PIIA

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la demande de la de la Caisse des Mutualistes.

AFFAIRES NOUVELLES

21.01.29 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER

CONSIDÉRANT l'existence du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis déposera une demande dans le cadre des volets 1a et 1b desdits programmes;

CONSIDÉRANT les besoins actuels en restauration d'édifices municipaux patrimoniaux admissibles dans le cadre du dit programme;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli de déposer une demande de financement dans le cadre du volet 1b dudit programme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal décrète ce qui suit :

AUTORISE Le dépôt d'une demande de financement dans le cadre du volet 1b dudit programme par l'intermédiaire de la MRC de La Mitis pour les édifices suivants :

- *Le Château Landry, 1588, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli*
- *La Gare de Rivière-Blanche, 1026, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli*

AUTORISE Monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à déposer une demande d'aide financière et d'agir comme personne autorisée à signer les documents officiels qui découlent de cette demande, incluant un protocole d'entente qui établira les liens de partenariats entre la Ville de Mont-Joli et la MRC de La Mitis.

AUTORISE QUE le suivi du dossier auprès la MRC de La Mitis soit fait par l'entremise de monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint.

Cette résolution invalide toute autre personne dont le nom serait listé comme signataire autorisé au fichier.

21.01.30

MESSAGE DE SYMPATHIE - DÉCÈS DE MADAME RAYMONDE VERREULT, PREMIÈRE FEMME À AVOIR OCCUPÉ LE POSTE DE JUGE EN CHEF D'UNE COUR AU QUÉBEC

Le 9 janvier dernier est décédée madame Raymonde Verreault, première femme à avoir occupé le poste de juge en chef d'une cour au Québec.

Née à Mont-Joli en 1938, madame Verreault a fait ses études de droit à l'Université de Montréal.

Après une carrière d'avocate, elle a accédé à la magistrature comme juge à la Cour municipale de Montréal, de 1986 à 1992, puis comme juge à la Cour du Québec, en 1992 et 1993. Elle est devenue juge en chef de la Cour municipale de Montréal en 1994, poste qu'elle a occupé jusqu'en 2001.

Entre 2001 et 2008, elle a siégé à la Cour du Québec.

À la famille éprouvée, la Ville de Mont-Joli offre ses sincères condoléances.

21.01.31

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Michel Gendron demande s'il y aura des postes de journaliers qui s'ouvriront prochainement.

Monsieur Martin Soucy répond que pour le moment il n'y a pas de poste mais invite monsieur à contacter le service des ressources humaines.

Monsieur Gendron demande s'il y a des développements au niveau de l'Auberge Jacques-Cartier.

Monsieur Soucy mentionne qu'il s'agit d'une propriété appartenant à monsieur Jean-Marie Lamontagne et que la Ville sait qu'il a des intentions pour ce bâtiment, mais n'en sait pas plus pour le moment.

21.01.32

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 36 il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière